

Après tant d'études faites sur ces graves questions, l'on peut sans crainte affirmer aujourd'hui que les petites écoles existaient en France, au moyen âge et au XVI^e siècle et que, depuis le commencement du XVII^e siècle jusqu'à la révolution française, « le mouvement en faveur de l'instruction primaire ne cessa de s'accroître et de se propager d'une manière constante et universelle »¹.

« De tout temps, la Normandie se distingua par son zèle pour l'enseignement primaire. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, elle conserva, sous ce rapport, la place qu'elle avait prise au moyen âge, c'est-à-dire la première². »

« Dans les campagnes, écrivait M. de Beaurepaire au sujet de cette province, on avait pourvu à l'instruction populaire par l'établissement d'une multitude d'écoles tenues, ici par le curé, là par le vicaire, ailleurs par des clercs et des maîtres, écoles souvent gratuites grâce aux fondations de fabriques ou de pieux particuliers³. »

A ce témoignage ajoutons celui de l'abbé Terrisse, vicaire général de Rouen qui, en 1746, soutenait, dans un mémoire lu à l'Académie de cette ville, qu'il est de bonne politique de procurer aux paysans le moyen de s'instruire, et donnait comme preuve à l'appui de son assertion l'état florissant des campagnes de la Normandie, « où tout le monde était instruit »⁴.

Cet état de choses n'était pas particulier à quelques rares

1 Allain, p. 64. — A cause du but particulier que nous nous proposons, nous ne parlerons ici que des XVII^e et XVIII^e siècles.

2. *Ibid.*, p. 55.

3. Cité par Allain, p. 56.

4. Allain, p. 117.